

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2016/261  Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2016/101</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 125

Présents : 81

Votants : 87 (dont 6 pouvoirs)

**POUR : 87 (100 %)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Le vingt et un novembre deux mille seize, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation :

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

*Ayant pouvoir de vote :* Mmes BAUDART Martine, BECHARD Isabelle, BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COSSON Pauline, COURAULT Josette, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LEFORT Sylvie, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, SEMBENI Anne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et MM. ADAM Claude, ADIN Michel, AUGEBOND Michaël, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BIENVENU Bernard, BOIZET Guy, BOUILLON Daniël, BOUILLON Jacques, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, COLSON Dominique, CORNILLE Jean-Pierre, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, GIRONDELOT Bernard, GODART Olivier, GOMES Antonio, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, JUILLET Bruno, LACATTE Jean-Michel, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LESOILLE Patrick, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniël, NIZET Jacky, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENARD Damien, RICHELET Jean-Pol, ROBIN Dominique, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, VALET Bruno, VAIRY Lionel, VIEILLARD Jean-Claude.

*Représentés :* Mmes LENFANT Maryvonne donne pouvoir de vote à Mme BEGNY Agnès, LESUEUR Patricia donne pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, ROGER Magali donne pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique et MM. BARRE Régis donne pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, LOUIS Jean-Marc donne pouvoir de vote à M. RATAUX Frédéric et RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. MAS Raoul.

**OBJET : AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2017 POUR  
L'INGENIERIE EN URBANISME**

Vu les articles L. 2334-32 à L. 2334-39 et R. 2334-19 à R. 2334-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu la note de Monsieur le Préfet des Ardennes en date du 6 septembre 2016

Considérant l'appel à projets dans le cadre de la Dotation d'Equipeement pour les Territoires Ruraux (DETR) 2017 ;

Vu la délibération n°DC2016/98 du Conseil communautaire en date du 22/11/2016 approuvant le principe de transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et documents d'urbanisme en tenant lieu ;

Sur proposition du Président ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire AUTORISE le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2017, pour l'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre de la compétence PLUI conformément au plan de financement figurant ci-après :

.....

Nature des dépenses	Dépenses	Recettes	
SALAIRES + CHARGES poste de Chargé de mission Responsable PLUI	42 000 €	21 000 €	Etat – DETR (50%)
		6 000 €	Participation des communes au service commun ADS (15%)
		15 000 €	Maître d'ouvrage – 2C2A (35%)
Total	42 000 €	42 000 €	

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,  
Francis SIGNORET

